



*Communiqué de presse
Diffusion immédiate*

Le lac St-Louis seraensemencé avec de nouvelles truites encore une fois cette année

La Tuque, le 1^{er} juin 2020 – Ville de La Tuque est fière d’annoncer à la population que malgré la pandémie de la Covid-19 qui a engendré l’annulation des activités entourant la *Fête de la pêche et Pêche en herbe* par le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, son équipe procèdera à l’ensemencement de 1 000 truites au lac St-Louis cette année, comme la municipalité a l’habitude de le faire en juin.

L’équipe municipale a décidé de maintenir l’ensemencement de truites au lac St-Louis pour encourager la pratique de la pêche sportive en milieu urbain, une activité très populaire auprès des petits et des grands depuis l’arrivée du printemps. La truite survit bien dans le lac St-Louis, d’ailleurs quelques pêcheurs latuquois ont pu le constater ces dernières semaines avec des prises très intéressantes qui ont suscité l’intérêt sur les médias sociaux.

La municipalité tient toutefois à rappeler aux pêcheurs qu’ils doivent respecter les règlements sur la pêche sportive au Québec lorsqu’ils pratiquent ce sport au lac St-Louis, c’est-à-dire :

- Respecter les dates où la pêche sportive est permise dans la zone 26 en fonction de la réglementation du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.
- Avoir un permis de pêche valide en sa possession.
- Respecter la limite de prises de 10 truites par permis.

Pour toute autre information, les pêcheurs sont invités à communiquer au 1 877 346-6763 ou à consulter un agent de la faune. Les lois et règlements du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs prévalent sur ce résumé de la réglementation.

CITATIONS

« Le parc du lac St-Louis est un bel endroit que nous voulons continuer de promouvoir et de mettre en valeur. Nous sommes heureux de constater que les gens utilisent la pêche pour le fréquenter. La pêche est une belle activité à faire en famille et l’occasion idéale de profiter des joies de la nature tout en demeurant en milieu urbain. J’invite tous les résidents de l’agglomération de La Tuque à en profiter. »

- *Pierre-David Tremblay, maire de La Tuque*

« L'ensemencement au lac St-Louis est un succès depuis plusieurs années déjà. Le lac est facilement accessible et permet à tous les adeptes de la pêche d'en profiter. Nous sommes heureux de pouvoir offrir cette activité encore cette année malgré le contexte de la Covid-19, puisqu'il faut repenser notre façon d'offrir des activités à la population cette année. »

- *Estelle Paulhus, directrice du Service du loisir et de la culture*

-30-

Source :
Hélène Langlais, directrice des communications
Ville de La Tuque
819 523-8200, poste 2112
hlanglais@ville.latuque.qc.ca